

L'industrie des biens de consommation limite le repli de l'industrie francilienne

Le repli de l'industrie francilienne entre 1993 et 2004 ne remet pas en cause la suprématie de la région capitale dans l'industrie française, mais sa position s'érode. Le secteur des biens de consommation limite le recul de l'industrie francilienne, grâce au dynamisme de l'édition, imprimerie, reproduction et de la pharmacie, parfumerie et entretien. Les deux tiers des mouvements d'établissements et les trois quarts des créations se concentrent dans l'industrie des biens de consommation. La mortalité est plus élevée dans l'habillement, cuir, secteur fortement créateur.

Jean BRESNER - Service études et diffusion

En 2004, l'industrie manufacturière francilienne regroupait 45 000 établissements et 533 000 emplois (hors emplois intérimaires). Depuis 1993, le nombre d'établissements et d'emplois salariés industriels est en net repli en Ile-de-France, comme sur l'ensemble du territoire français (- 13 000 établissements et - 188 000 emplois dans la région capitale). Cette évolution est la conséquence de la poursuite des mutations économiques amorcées dans les années soixante-dix. Néanmoins, le nombre d'établissements industriels diminue trois fois plus rapidement en Ile-de-France que dans le reste de la France et l'emploi salarié industriel baisse deux fois plus vite.

Le poids de l'Ile-de-France dans l'industrie nationale se réduit, mais l'implantation industrielle reste forte dans la région capitale. Celle-ci demeure la première région industrielle française. Un cinquième des établissements et un

sixième des emplois salariés industriels nationaux y sont implantés 1.

Au sein de l'Ile-de-France, la place de l'industrie vis-à-vis des autres secteurs se réduit. Elle diminue également plus vite que dans le reste de la France. Dans la région capitale, la tertiarisation de l'économie est alimentée par une croissance plus forte du secteur des services aux

entreprises. Ce dernier gagne 45 000 établissements et 160 000 emplois salariés de 1993 à 2004 (⇒■ Sources et méthodologie).

L'industrie des biens de consommation résiste mieux

Tous les grands secteurs industriels franciliens perdent des établissements et

1 Un repli de l'industrie francilienne

Secteur d'activité	Part de l'emploi du secteur en Ile-de-France		Part de l'Ile-de-France dans l'emploi national du secteur	
	Au 1 ^{er} janvier 2004 (en %)	Evolution de 1993 à 2004 (en points)	Au 1 ^{er} janvier 2004 (en %)	Evolution de 1993 à 2004 (en points)
Industrie des biens de consommation	6,1	-1,4	29,7	0,8
Industrie automobile	1,8	-0,1	20,1	-1,4
Industries des biens d'équipement	4,5	-2,0	18,6	-5,4
Industries des biens intermédiaires	4,1	-1,5	9,1	-2,5
Ensemble de l'industrie manufacturière	16,5	-5,0	16,8	-2,8

Champ : industrie (hors IAA et énergie).

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

des emplois salariés . Le plus touché est celui des industries des biens intermédiaires (- 36 % d'établissements). En revanche, le secteur de l'industrie des biens de consommation limite cette chute globale en ne perdant que 16 % de ses établissements. Dans le reste de la France, le nombre d'établissements des biens de consommation ne diminue que de 10 %, mais c'est le secteur industriel qui est en plus fort recul. Ainsi, le poids de ce secteur s'est renforcé dans la région capitale alors qu'il était déjà prépondérant en 1993 : sa part dans l'industrie francilienne est passé de 58 % à 63 % des établissements.

L'emploi salarié en Ile-de-France se replie fortement dans les secteurs des industries des biens d'équipement (- 33 %) et des biens intermédiaires (- 30 %). L'emploi salarié de l'industrie des biens de consommation diminue moins vite en Ile-de-France que sur le reste du territoire national (- 21 % contre - 24 %). Ce secteur industriel francilien est le seul qui ait renforcé sa position en France en termes d'emploi salarié. Il représente désormais près de 3 emplois nationaux sur 10.

Les différents secteurs industriels franciliens continuent de peser fortement à l'échelle nationale, malgré le recul de l'industrie régionale. L'Ile-de-France demeure la première région française dans les secteurs de l'industrie automobile (PSA Peugeot Citroën) et des industries des biens d'équipement (Alcatel

Sources et méthodologie

Par analogie à la démographie humaine, les établissements naissent, croissent, déclinent, migrent et disparaissent : on parle alors de démographie des établissements. Plusieurs catégories de nouveaux établissements sont prises en compte : les créations pures (ou ex-nihilo), les réactivations d'activité d'un établissement existant mais en sommeil, les reprises d'établissements par un nouveau propriétaire, ou l'installation d'un nouvel établissement suite à un déménagement (transfert). De même, plusieurs types de disparitions d'établissements sont recensés : fermeture volontaire de l'établissement, faillite de l'entreprise suivie ou non d'une reprise, cession ou déménagement de l'établissement.

Les créations et destructions d'emplois sont calculées par comparaison des effectifs des établissements en début et en fin d'année.

Cette méthode ne tient pas compte des mouvements de travailleurs (embauches, licenciements, retraites...) au sein des établissements, ni des variations infra-annuelles de l'emploi.

Les données sont issues du Répertoire national des entreprises et des établissements. Le champ de l'étude comprend les établissements du secteur marchand, hors agriculture, services financiers et énergie (champ ICS).

Le champ du secteur de l'industrie est ici celui de l'industrie manufacturière, soit l'industrie hors industrie agro-alimentaire et énergie. Les établissements ont été suivis sur la période du 1^{er} janvier 1993 au 1^{er} janvier 2004, soit 11 années d'étude. L'étude compare l'Ile-de-France et le reste de la France (province et Dom).

CIT, Snecma moteurs, Framatome). C'est la deuxième région française dans le secteur des industries des biens intermédiaires (Altis Semiconductor, Saint-Gobain, 3M France).

Deux secteurs clés : édition - imprimerie et pharmacie

La baisse de l'emploi, moins forte dans le secteur des biens de consommation que dans les autres secteurs industriels, provient du maintien de « l'édition, imprimerie et reproduction » et de « la pharmacie, parfumerie et entretien ». Premier secteur industriel de la région en nombre d'établissements, l'édition, im-

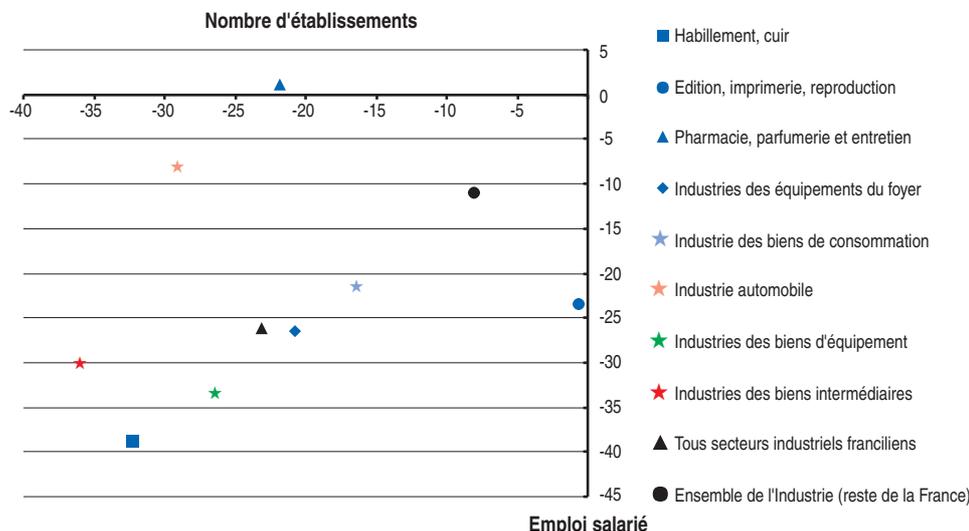
primerie et la reproduction reste le premier employeur industriel de la région, malgré une diminution de ses effectifs salariés (- 25 000). Ce secteur est touché, à la fois, par la faiblesse de la conjoncture économique et par l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication comme l'informatique et le numérique. Ce contexte a fortement frappé les petits et moyens établissements dans l'édition de livres et dans l'imprimerie du labeur (restructuration de Québecor et de l'Imprimerie Nationale). Les éditeurs de livres, qui cherchent à produire à des prix toujours plus compétitifs, sous-traitent de plus en plus l'impression de leurs ouvrages à l'étranger.

La pharmacie, parfumerie et entretien, secteur dynamique et de plus en plus concentré, se démarque également avec une hausse légère de ses effectifs salariés. Il se place au troisième rang des employeurs industriels franciliens. Il est implanté principalement dans trois régions : 40 % des emplois nationaux en Ile-de-France et 10 % chacun pour Rhône-Alpes et le Centre. L'Ile-de-France est la première région européenne par le nombre d'entreprises.

Ce secteur a subi de profondes restructurations dues à une concurrence accrue, à la maîtrise des dépenses de santé et à la croissance importante des coûts de recherche. Les rapprochements sont fréquents entre groupes d'envergure

La pharmacie, parfumerie et entretien, seul secteur industriel où l'emploi progresse

Evolution en Ile-de-France de 1993 à 2004 (en %)



Champ : industrie (hors IAA et énergie).

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

Les pôles de compétitivité dans l'industrie de biens de consommation

Les pôles de compétitivité ont été créés, dans le cadre d'une nouvelle politique industrielle, en 2005 pour répondre à une économie mondiale de plus en plus concurrentielle. Cette politique vise à mobiliser les facteurs clefs de la compétitivité, au premier rang desquels figure la capacité d'innovation.

Un pôle de compétitivité est, sur un territoire donné, l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation. Ils sont au nombre de sept en Ile-de-France, dont un dans l'industrie des biens de consommation (Medicen Paris Region).

Medicen Paris Region, pôle mondial, concerne les domaines des hautes technologies pour la santé, les nouveaux médicaments et les nouvelles thérapies géniques, moléculaires et cellulaires. Les objectifs de ce pôle sont de trouver des remèdes pour la cancérologie, les maladies infectieuses, des innovations en imagerie biomédicale... Il regroupe 13 entreprises, 42 PME, 10 centres de recherche, 13 centres de formation et 13 autres partenaires.

mondiale sous la forme de fusions ou dans le cadre des pôles de compétitivité (⇒■ Les pôles de compétitivité de l'industrie de biens de consommation).

En revanche, les deux autres secteurs de l'industrie de biens de consommation, l'habillement-cuir et l'industrie des équipements du foyer, sont en net repli, aussi bien en termes de nombre d'établissements que d'effectifs salariés. Respectivement, ils ne représentent plus que 6 % et 5 % des emplois de l'industrie francilienne.

Les trois quarts des créations industrielles dans l'industrie des biens de consommation

Le nombre d'établissements dans l'industrie des biens de consommation diminue chaque année de 500 unités. En moyenne, 10 établissements sur 100 y sont créés ex-nihilo chaque année alors que 12 établissements sur 100 disparaissent. Les disparitions sont proportionnellement plus fréquentes que dans le reste de l'industrie régionale.

Chaque année, 10 000 mouvements d'établissements (créations, transferts et disparitions) se produisent dans l'industrie des biens de consommation. Ce secteur contribue aux deux tiers de tous les mouvements observés dans l'industrie francilienne. Trois quarts des créations industrielles sont concentrés dans ce secteur : 3 100 des 4 200 créations ex-nihilo et réactivations de l'industrie régionale, en moyenne chaque année 📎③.

Tous les ans, huit sur dix de ces mouvements ont lieu dans le secteur de l'édition, imprimerie et reproduction ou celui de

l'habillement-cuir. Représentant la moitié de l'industrie des biens de consommation, l'édition, imprimerie et reproduction perd peu d'établissements : les créations, généralement de petites structures, y sont nombreuses et légèrement inférieures aux disparitions.

Dans le secteur de l'habillement-cuir, le nombre d'établissements se réduit de 300 établissements chaque année. Le nombre de disparitions est bien plus élevé que celui des créations (1 500 contre 1 200 établissements par an). Face à une concurrence forte des produits importés et à la contrefaçon, ce secteur s'est restructuré en réduisant son nombre d'établissements et ses effectifs afin d'optimiser ses coûts de

production. Le déclin de cette industrie est toutefois plus modéré en Ile-de-France qu'en province, notamment grâce à la haute-couture.

Un établissement industriel sur cinq existe encore au bout de dix ans

Après un an d'existence, quatre établissements industriels sur cinq poursuivent leur activité en région francilienne (⇒■ Les créateurs d'entreprise industrielle). Après cinq années de vie, ils ne sont plus qu'un sur deux. Après dix ans d'existence, seuls 20 % des établissements sont encore en activité. Ce constat est similaire dans les autres secteurs économiques 📎④.

Dans le secteur de l'industrie des biens de consommation, les nouveaux établissements résistent mieux aux difficultés des toutes premières années, mais dès la 5^e année, leur pérennité est proche de celle de l'industrie manufacturière. Les secteurs de la pharmacie, parfumerie et entretien et de l'industrie des équipements du foyer sont moins créateurs, mais leurs établissements sont davantage pérennes. Au contraire, dans le secteur de l'habillement et du cuir, où 14 établissements se créent annuellement pour 100 existants, la mortalité des établissements est élevée dès les premières années de création. Ainsi, seuls

📎③ Trois quarts des créations industrielles dans l'industrie des biens de consommation

	Industrie	Industrie des biens de consommation
Stock au 1 ^{er} janvier 1993	58 300	33 600
Entrées	76 600	53 000
Créations pures	44 800	32 800
Réactivations	1 600	1 000
Reprises	5 300	2 800
Transferts entrants	24 900	16 400
Sorties	-89 900	-58 400
Cessations	-5 300	-2 800
Disparitions	-58 700	-38 600
Transferts sortants	-25 900	-17 000
Changement APE*	-200	-100
Stock au 1 ^{er} janvier 2004	44 800	28 100
Variation nette	-13 500	-5 500

*APE : code d'activité principale exercée.
Champ : industrie (hors IAA et énergie).

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

4 Survie plus grande les premières années dans l'industrie des biens d'équipement

Secteur d'activité	Taux de survie* moyen en Ile-de-France (%)				Nombre annuel moyen d'établissements créés ou réactivés
	1 ^{ère} année	3 ^e année	5 ^e année	10 ^e année	
Industrie des biens de consommation	0,82	0,58	0,37	0,19	3 070
<i>dont Habillement, cuir</i>	0,73	0,41	0,23	0,11	1 230
<i>Edition, imprimerie, reproduction</i>	0,83	0,58	0,37	0,19	1 360
<i>Pharmacie, parfumerie et entretien</i>	0,89	0,71	0,48	0,24	50
<i>Industries des équipements du foyer</i>	0,83	0,61	0,40	0,22	430
Industrie automobile	0,74	0,57	0,38	0,20	20
Industries des biens d'équipement	0,84	0,60	0,43	0,18	490
Industries des biens intermédiaires	0,82	0,59	0,40	0,20	630
Ensemble de l'industrie manufacturière	0,80	0,59	0,39	0,19	4 210
Ensemble des secteurs industriels	0,79	0,56	0,37	0,20	63 900

Champ : industrie (hors IAA et énergie).

*le **taux de survie** des établissements à l'année n est la proportion d'établissements créés ou réactivés une année donnée qui sont encore en activité à leur n^{ième} anniversaire.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

11 % des établissements sont encore actifs à leur 10^e anniversaire. Le contexte économique international dans ce secteur a contribué à cette mortalité élevée.

L'industrie en Ile-de-France poursuit son recul. Mais les conséquences sur l'emploi francilien sont largement limitées grâce au développement des services. A elle seule, la progression de l'emploi dans le secteur des services aux entreprises, premier employeur régional, com-

pense les pertes industrielles. L'industrie ne représente plus que 16,5 % de l'emploi salarié en Ile-de-France, contre 26,8 % dans le reste du pays. L'industrie des biens de consommation, principal secteur de l'industrie, pèse pour 6,1 % de l'emploi salarié en Ile-de-France, contre 4,8 % ailleurs.

L'impact du travail intérimaire sur l'emploi salarié industriel n'est pas négligeable. Il s'est fortement développé dans

l'industrie. La part des intérimaires dans l'emploi industriel en France a été multipliée par trois en 11 ans, pour atteindre finalement 6,8 %. Durant cette période, marquée par une situation économique plus ou moins favorable, l'intérim a constitué une variable d'ajustement de la conjoncture industrielle.

Les créateurs d'entreprise industrielle

En 2002, 6 % des créations d'entreprises se situent dans l'industrie. Les créateurs industriels franciliens sont plus âgés et moins diplômés que leurs homologues des autres secteurs. Un quart de ces créateurs sont des femmes.

Un créateur industriel sur cinq obtient une aide à la création, principalement l'ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises), seule ou combinée avec d'autres aides. Ainsi, 80 % des créateurs industriels perçoivent cette aide, contre 72 % des créateurs des autres secteurs. Les créateurs industriels sont à l'origine de 11 %

des nouveaux emplois salariés. Enfin, ils créent de plus grandes entreprises que ceux des autres secteurs.

Les entreprises industrielles nouvellement créées ont un nombre de clients moins important que celles des autres secteurs. Leurs clients sont surtout des entreprises (65 %), alors que les autres secteurs ont, pour une grande part, une clientèle de particuliers. La moitié des créateurs industriels exécute des travaux de sous-traitance, contre 31 % dans les autres secteurs.

Pour en savoir plus

Le site de l'industrie francilienne : www.industrie-iledefrance.org

Balaire C. : « Les groupes franciliens contrôlent l'industrie francilienne », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 281, mai 2007.

Bresner J., Grèsèque F. : « Les créations d'établissements à Paris : un effet modéré sur l'emploi », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 276, janvier 2007.

Roy J. : « Tissu productif : l'Ile-de-France au cœur des prises de décision », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 268, mai 2006.

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Marchand
Comité de rédaction : Brigitte Belloc
Rédactrice en chef : Corinne Martinez
Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Lebraud - Laure Omont
Impression : S. N. Rafal

Gestion des abonnements : Tél. : 01 30 96 90 70 - Fax : 01 30 96 90 67
Vente par correspondance : Tél. : 03 22 43 71 65 - Fax : 03 22 43 85 75
Internet : www.insee.fr/ile-de-france

Vente sur place : Insee Info Service - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy - 75582 Paris cedex 12
Tél. : 01 53 17 89 39 - Fax : 01 53 17 88 09

ISSN 0984-4724
Commission paritaire n° 2133 AD
Code Sage I0728452

© Insee 2007

Publication téléchargeable à partir du site Internet

Dépôt légal : 2^e semestre 2007

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france